

Informations de base	
<p>2023/2819(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Mesures d'urgence temporaires pour l'année 2023 en vue de résoudre des problèmes spécifiques dans le secteur des fruits et légumes, dus à des événements météorologiques défavorables et à des mesures connexes</p> <p>Complétant 2018/0216(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.10 Politique et économies agricoles 3.10.01.02 Développement rural, Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) 3.10.06.01 Fruits, agrumes 3.10.06.02 Légumes 3.10.13 Fonds européen d'orientation et de garantie agricole, FEOGA et FEAGA</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire (Commission associée)	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	